

Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages
École Sainte-Anne
Année 2023-2024

Enseignement primaire, multi 3^e année (219) et 4^e année
Enseignante : Laurence Michaud

Voici des informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2023-2024.

Première communication écrite
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant ➤ Première communication accessible le 13 octobre 2023
Bulletin 1
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape 1 : 30 août au 10 novembre 2023 ➤ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année ➤ Bulletin accessible dès le 15 novembre 2023 ➤ Rencontre de parents prévue le 16 novembre (soir) et le 17 novembre (journée)
Bulletin 2
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape 2 : 13 novembre 2023 au 1^{er} mars 2024 ➤ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année ➤ Bulletin accessible dès le 15 mars 2024 ➤ Possibilité de rencontre avec l'enseignant sur rendez-vous.
Bulletin 3
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape 3 : 4 mars au 21 juin 2024 ➤ Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année. ➤ 4^e année seulement : Pour les compétences <i>Lire, Écrire</i>, l'épreuve obligatoire du ministère s'ajoute au résultat de l'année et compte pour 20 % du résultat final ➤ Les épreuves ont lieu dans la dernière semaine de mai et début juin (dates à venir) ➤ Bulletin accessible dès le 6 juillet 2024 sur le portail Mozaïk

Dans chacune des disciplines, des tâches permettant de vérifier l'acquisition et l'utilisation des connaissances seront proposées aux élèves. Le tableau ci-dessous présente les types de tâches permettant d'évaluer les apprentissages dans les différentes disciplines ainsi que les éléments qui feront l'objet d'une consignation à chaque bulletin scolaire.

Discipline	Tâches	Compétence	Bulletin		
			1	2	3
Français	Production écrite, dictée, exercice de grammaire, exercice de vocabulaire, compréhension de textes, échanges en classe, appréciation d'une œuvre littéraire, etc.	Lire (40%)	X	X	X
		Écrire (40%)	X	X	X
		Pour les 4^e année seulement : Épreuves obligatoires de fin d'année en lecture et en écriture du MEES :	Communiquer oralement (20%)		X
Mathématique	Exercices sur les opérations et les concepts mathématiques, résolution de problèmes, tâches de raisonnement mathématique.	Résoudre une situation problème (30%)		X	X
		Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X	X	X

Anglais	Échanges en classe, compréhension de textes écrits et oraux, production de courts textes. Épreuve de fin d'année en communication et compréhension.	Communiquer oralement (45%)		X	X
		Comprendre des textes lus et entendus (35%)		X	X
		Écrire des textes (20%)		X	X
Éthique et culture religieuse	Activités de connaissances, description de phénomènes religieux, analyse de situations.		X	X	
Science et technologie	Expérimentations, explication d'un phénomène, utilisation d'instruments et de techniques.	X	X	X	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	Activités de repérage dans l'espace et dans le temps, exercices sur la connaissance de faits reliés aux différentes sociétés, description de territoires, comparaison de sociétés et de territoires, explication d'évènements.	X	X	X	
Arts plastiques, Musique	Création, appréciation d'une œuvre, interprétation d'une œuvre musicale, utilisation de techniques.		X	X	
Éducation physique et à la santé	Application de techniques et de stratégies, élaboration de plans d'action. Production et présentation de chorégraphies et d'enchaînements d'actions. Élaboration d'un plan de pratique d'activités physiques et d'amélioration de ses habitudes de vie.		X	X	

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé au bulletin pour la consignation de commentaires en lien avec les forces, les défis et les progrès de votre enfant. L'enseignant utilisera cet espace au besoin pour vous donner quelques explications sur les résultats indiqués. Par ailleurs, différents moyens sont utilisés par les enseignants pour favoriser les échanges réguliers avec les parents :

- Les annotations dans l'agenda scolaire
- Les appels téléphoniques
- Les travaux envoyés à la maison
- Les courriels

Commentaires sur certaines compétences au bulletin scolaire

La compétence suivante fait l'objet de commentaires qui permettent de vous informer de certains comportements et attitudes de votre enfant en classe. Ces commentaires sont inscrits au bulletin à l'étape 3 de l'année scolaire.

- Étape 1 : Savoir travailler en équipe
Étape 3 : Savoir travailler en équipe

Pour obtenir plus d'informations en ce qui concerne les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésitez pas à nous consulter. Il nous fera plaisir de répondre à toutes vos questions.

Direction de l'école

Enseignante